Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Saint André de Sangonis
13 février 2023

Nos commerces du centre ville en danger

Monsieur le Maire,

Vous avez entrepris depuis le début de cette année 2023 les travaux d'aménagement du Cours de la Place et du Cours Ravanières.

Nous ne contestons pas la nécessité de ces travaux.

Les travaux entrepris concernent les deux sites qui abritent le plus de commerces de détail du centre ville.

Vous avez indiqué à plusieurs reprises que vous n'aviez pas prévu d'indemniser les commerçants subissant un manque de clientèle **à** cause des travaux en cours.

Nos commerçants déjà touchés par l'inflation des matières premières, du coût de l'énergie, sont aujourd'hui impactés par les travaux que vous avez engagés.

Certains commerçants ont perdu jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires et par de là n'arrivent plus à couvrir leurs charges fixes et à se payer un salaire.

La pérennité de leur activité peut être mise en cause ainsi que la désertification de notre centre ville. Désertification contraire aux objectifs du contrat ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) signé avec l'État, la Région, le Département et la CCVH.

Nous vous demandons de prévoir dans le budget communal une indemnisation des commerçants ayant subi des pertes de chiffre d'affaires.

Vous pouvez également créer une commission d'indemnisation amiable des commerces afin d'étudier les dossiers présentés par les commerçants en vu d'obtenir une indemnisation.

La ville d'ARPAJON a créé une commission de ce type en 2019 dont vous pouvez vous inspirer.

Nous espérons que vous changerez d'avis et que grâce à votre action nos commerces du centre ville pourront survivre aux travaux communaux.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour avancer sur ce dossier.

Cordialement

Les élus d'opposition du groupe Saint André, j'aime

Elodie SALMI-ANDRIEU, Murielle THERMEA, Jacqueline VERDU, Jean-Louis CEREZUELA, Yves GUIRAUD